

FACTURE N° 5050179

N/REF : 15/05/2025 12H04 C:264651 I:36381

V/Appel du Jeudi 15/05/2025 a 12H04

SELON DEVIS N° 5050043

MONSIEUR MESTRINIER

**CHEMIN DU SABOT
38170 SEYSSINET PARISET**

IMMEUBLE : SABOT
CHEMIN DU SABOT
LA TOUR SANS VENIN
38170 SEYSSINET PARISET

Fontaine, le 19 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLÉE SABOT - LA TOUR SANS VENIN - M. MESTRINIER 04 76 21 38 80
DOROPHE.ARNAUD@GMAIL.COM

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5050043 du 15/05/2025 d un montant de
115.88€TTC

Donneur d'ordre : M. D MESTRINIER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

REPLACEMENT DU SIPHON BAIGNOIRE
DEBOUCHAGE ELECTROMECANIQUE DE L'EVACUATION BAIGNOIRE
CONTROLE ETANCHEITE ET BON ECOULEMENT

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

CONSTAT: EVACUATION EN PLOMB

NOTRE INTERVENTION DU 15/05/2025

OBSERVATIONS : CHEQUE 5671901 D'UN MONTANT DE 115,88€ SUR LA BANQUE CREDIT AGRICOLE
DU 15/05/2025

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5050179

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	105,35	105,35
	TOTAL H.T.		105,35
	T.V.A. a 10,00%		10,53
	TOTAL T.T.C.En EURO		115,88

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN